



□ A Pataver, dans le nord-ouest de l'Iran, en août 2011.

□ A Tabriz, chef-lieu de la communauté arménienne, en juillet 2011. Celle-ci est dirigée par le prélat Vaghinag Milolian.



□ Célébration festive entre chrétiens assyriens, à Pataver, en août 2011.

□ A Tabriz, en juillet 2011. L'église Sainte-Marie, fermée pour cause de délabrement, est en attente de travaux.



Etre chrétien en Iran

PORTFOLIO | LINDA DORIGO

Officiellement reconnu par la République islamique, les chrétiens se montrent néanmoins discrets afin d'éviter toute mesure de répression

ASSAL REZA

Depuis la révolution islamique de 1979, le nombre de chrétiens en Iran a fortement diminué, passant de 300 000 à 100 000 personnes, selon le dernier recensement officiel, effectué en 2006. Cette petite communauté demeure néanmoins la plus importante minorité religieuse d'Iran après celle des sunnites. Il n'y a pas de persécution visant ouvertement les chrétiens, dont la présence dans le pays remonte au III^e siècle. Ils sont reconnus par la Constitution, leurs représentants disposent de deux sièges au Parlement, mais les chrétiens se montrent discrets dans un pays où les questions liées à la religion sont hautement sensibles.

La plupart des chrétiens iraniens appartiennent à l'Église orthodoxe arménienne. Les autres sont assyriens, catholiques ou protestants. Après 1979, de nombreux chrétiens sont partis aux États-Unis et en Europe. Parmi eux se trouvaient beaucoup d'acteurs, de cinéastes, musiciens et joueurs de football. L'un des chrétiens les plus célèbres en Iran est le défunt chanteur Vigen, dont le titre *Embousse-moi!* reste un tube depuis plusieurs décennies.

Dans certaines grandes villes, des quartiers chrétiens sont renommés, tels Villa à Téhéran et Joffa à Ispahan. A part les églises, les chrétiens disposent aussi de lieux de rassemblement qui leur sont réservés. Avec une dérogation exceptionnelle: l'alcool et les fêtes mixtes sont autorisés dans ces endroits. Parmi les plus connus figure le

club Ararat, à Téhéran, dont les soirées festives sont très courues.

Selon la loi islamique, les chrétiens sont libres de pratiquer leur foi tant qu'ils ne font pas de prosélytisme. Or, l'interprétation de ce qui constitue du prosélytisme est floue et pousse les chrétiens à observer une certaine discrétion pour ne pas s'attirer les foudres des autorités. Car la répression peut être féroce. Toute forme d'apostasie, c'est-à-dire un renoncement à sa religion d'origine, entraîne automatiquement une peine de prison, voire une condamnation à mort.

Selon Ahmed Shaheed, le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme en Iran, 300 chrétiens ont été emprisonnés, entre septembre 2010 et septembre 2012, la plupart pour prosélytisme ou parce qu'ils étaient des musulmans convertis au christianisme.

Par ailleurs, les minorités chrétiennes ne bénéficient pas des mêmes droits que la majorité musulmane. Ainsi, lors d'un partage d'héritage, un chrétien ne peut hériter si d'autres membres de la famille, même plus éloignés, sont musulmans.

D'autres discriminations sont plus subtiles. En décembre 2012, le représentant des chrétiens assyriens au Parlement, Jonathan Bekkolia, a ouvertement critiqué

« les mesures arbitraires menées contre les assyriens par certains responsables gouvernementaux ». Selon ce député, les assyriens sont « poussés à l'exil » car ils sont, de facto, exclus des postes qualifiés dans les administrations publiques. ■

► Sur Lemonde.fr

Voir le portfolio

